

## CONDITIONS D'EFFICACITÉ DE LA RECHERCHE FONDAMENTALE (\*)

Au stade actuel du développement de la recherche scientifique en France, on peut discerner toute une série d'obstacles qui tiennent les uns à la structure des organismes de recherche, les autres à la formation du chercheur et à son adaptation à son environnement.

### PROBLÈMES DE STRUCTURES

Dans la recherche fondamentale, l'unité *essentielle est l'équipe de recherche* composée d'un animateur ayant une grande expérience de la recherche, et d'un petit nombre de chercheurs. Ce nombre, suivant la discipline, peut varier de quelques unités à la dizaine. L'équipe sera généralement intégrée à un laboratoire, centre de recherches ou institut, groupant plusieurs équipes ayant un intérêt scientifique commun. Elle doit pouvoir y disposer de toutes les facilités de travail possibles. Le laboratoire doit être placé sous l'autorité d'un directeur responsable, assisté d'un conseil formé par les chercheurs expérimentés du laboratoire. Il est choisi pour un temps limité et peut être renouvelé selon un processus identique à celui de sa nomination. Membre actif du laboratoire, il doit pouvoir, consacrer à celui-ci la majeure partie de son temps. Tout ceci est en opposition avec le système actuel du laboratoire de chaire.

Le laboratoire est aussi un organe de gestion devant assurer les conditions matérielles de vie et de travail des chercheurs. Nous estimons souhaitable la multiplicité des modes de financement. Certains crédits doivent être attribués forfaitairement au laboratoire, d'autres pour des programmes particuliers présentés par des équipes. Nous souhaitons également une certaine multiplicité des sources pour éviter les inconvénients pouvant résulter de jugements trop absolus ou d'orientations trop impératives.

La rapidité d'évolution de la recherche fondamentale impose des structures souples et rend absurde l'exigence de justification a priori des moindres dépenses.

\* Résumé du rapport final des travaux de la commission II, consacrés aux « conditions d'efficacité de la recherche fondamentale », rédigé par P. BARUCH et C. BLOCH.

La situation actuelle est malheureusement caractérisée- par un carcan, administratif paralysant et des tracasseries financières considérables, bien dans la tradition française, mais incompatibles avec la nature même de la recherche scientifique.

Il est indispensable de remédier à cette situation au prix éventuellement d'une modification du statut juridique des organismes de recherche.

## **CHERCHEURS**

### **FORMATION**

La formation d'un chercheur est sans aucun doute influencée par l'enseignement qu'il reçoit dès son plus jeune âge. Il nous semble que le principe même de l'enseignement scolaire français actuel ne fait rien pour développer l'imagination, faculté essentielle du chercheur. Nous pensons qu'il faudrait mettre à l'étude une modification complète non pas des programmes mais des méthodes et de l'esprit même de l'enseignement en s'appuyant sur les développements récents des sciences humaines.

Lorsqu'il aborde ses premiers travaux de recherche, le jeune chercheur a besoin d'un encadrement très serré. Intégré à une équipe, il sera dirigé et conseillé par un chercheur expérimenté qui ne peut pas se charger de plus de deux ou trois débutants au grand maximum. Si cette règle est déjà appliquée dans la majorité des cas, il arrive encore qu'un « patron » accepte la responsabilité d'une vingtaine de chercheurs à former.

En complément de la recherche proprement dite, la formation du chercheur doit lui donner très tôt l'habitude d'exprimer clairement ses idées. Une activité légère d'enseignement peut aider le chercheur dans cette direction.

### **LA CARRIÈRE**

Si la recherche scientifique apparaît de plus en plus comme un métier, il est cependant évident que c'est un métier très particulier, comportant de sérieux risques d'échec. Il est donc de la plus haute importance d'assurer des débouchés à tous les stades de la formation du chercheur jusqu'à ce que ses premiers travaux aient fait preuve de son aptitude. A ce moment-là, et à ce moment-là seulement, il faut assurer au chercheur une sécurité qui assurera son indépendance d'esprit.

Un aspect particulièrement frappant de la recherche scientifique aujourd'hui est son caractère international. Ceci impose une grande mobilité des chercheurs. Le chercheur devra effectuer des stages dans des laboratoires étrangers. Inversement, il y a grand intérêt à attirer un flux constant de visiteurs de tout niveau, du stagiaire au professeur associé. En fait, la valeur d'un travail, d'un laboratoire ou d'un homme, ne peut maintenant être jugée que sur le plan international. Il faut donc prendre l'habitude de consulter des experts de tous pays ; lorsque doivent être prises des décisions impliquant des jugements de valeur sur un programme, un laboratoire ou un homme.

\*

## CONCLUSIONS

Ce qui caractérise le plus la recherche fondamentale au cours des cinquante dernières années, c'est sans aucun doute la rapidité de son développement qui fait constamment apparaître des problèmes nouveaux. Il est certainement vain de prétendre définir une organisation parfaite et stable de la recherche. Tout au plus avons-nous cherché à dégager les directions dans lesquelles, en partant de la situation actuelle et pour un laps de temps limité, on pouvait espérer améliorer l'efficacité de la recherche fondamentale.

## MOTIONS APPROUVÉES PAR LA COMMISSION

1° — Le colloque, ému de la complication croissante des règles de gestion financière imposées aux organismes de recherche, demande un assouplissement de ces règles et de leur interprétation pouvant aller jusqu'à la modification du statut juridique de ces organismes. Il souhaite qu'une commission soit créée auprès du ministre délégué à la recherche, comprenant des chercheurs et des administrateurs, pour étudier ce problème et proposer des solutions.

2° — Le colloque souhaite que les étudiants de troisième cycle puissent bénéficier d'une allocation délivrée sur critères universitaires, et comparable à celle d'un stagiaire du C.N.R.S.

3° — Tout étudiant de troisième cycle, titulaire d'une telle allocation revalorisée pourra être appelé à un service léger d'enseignement de premier ou de second cycle.

4° — La commission souhaite toutefois qu'il n'y ait pas de changement dans le statut des attachés et des chargés de recherches.

5° — La commission souhaite que la thèse d'Etat, en sciences, puisse être attribuée rapidement dès que le chercheur a montré son aptitude à une recherche personnelle.

6° — Dans l'intérêt de l'harmonisation des carrières, les mêmes principes doivent gouverner l'attribution des thèses de doctorat ès sciences ou ès lettres et sciences humaines.

7° — La commission, désireuse de faciliter les échanges internationaux, souhaite que les carrières puissent se dérouler partiellement à l'étranger sans préjudice pour les chercheurs.

La commission s'attache particulièrement aux cas des chercheurs détachés dans les pays en voie de développement.



**REVUE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.** 4/1966  
L'Université face à sa réforme.  
II - L'avenir et la réforme des structures.  
Le Colloque de Caen  
Pages 165 à 167